



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 18 NOV. 2025

Nos Réf. : CAB SFAP

(Tadane le maine,  
Tousneu le uate)

Du berceau au grand âge, chacun d'entre vous est artisan de l'accompagnement de proximité de nos concitoyens. Par votre engagement, vous faites vivre l'accès aux soins, la solidarité, la lutte contre l'isolement social de nos anciens et l'accompagnement des familles et de la petite enfance. **Consciente des enjeux croissants et de l'intensité de votre engagement sur ce dernier champ, je tiens à vous écrire aujourd'hui pour vous réaffirmer quelques priorités de mon ministère.**

**En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, en devenant autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, vous assumez le rôle de pilotes territoriaux du service public de la petite enfance.** Dans un contexte de chute de la natalité, où la santé et le bon développement des jeunes enfants est plus essentiel que jamais, j'ai conscience de la responsabilité importante qui vous a été dévolue à ce titre afin d'organiser la réponse aux besoins des familles. **Je fais le vœu que ces compétences vous permettent d'agir efficacement sur ce qui est également un enjeu majeur d'attractivité de vos territoires** et un vecteur de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, notamment au niveau professionnel.

Je sais en particulier les problématiques des modes d'accueil des jeunes enfants, sous la pression des difficultés de recrutement et d'un environnement économique général complexe. C'est la raison pour laquelle **je souhaite d'abord vous informer d'une revalorisation de 2% de la prestation de service unique (PSU).** Cette revalorisation sera rétroactive pour l'année 2025 et doit permettre aux établissements publics comme privés de retrouver des marges de manœuvre dans leurs financements. Dans un contexte budgétaire que vous savez contraint, c'est un signal fort de volontarisme sur cette politique publique menée à vos côtés.

**Aussi, dans le contexte politique actuel, je tenais à vous faire part de trois priorités que je souhaite continuer à porter avec vous dans le champ de la petite enfance.**

**La première, c'est celle de la progression du libre choix des parents.**

Le Gouvernement a souhaité faire progresser ce libre choix pour assurer, pour toutes les familles qui le peuvent ou qui le souhaitent, que l'enfant puisse rester au cours des premiers mois auprès de son ou de ses parents, ce dont le bénéfice est démontré par le rapport des 1000 premiers jours. Pour ces raisons, je défends, dans le cadre du budget de la sécurité sociale, la création d'un **congé supplémentaire de naissance**. Il permettra aux parents de prolonger le temps dont ils disposent pour entrer dans la parentalité et construire avec leur enfant une relation de qualité dans les premiers mois de sa vie.

**La seconde priorité, c'est la poursuite d'une stratégie d'amélioration effective de la qualité des modes d'accueil.**

Cette stratégie a notamment consisté à aligner les exigences de qualification dans les crèches, renforcer les exigences de transparence financière et donner de nouveaux outils aux autorités de contrôle. En juillet 2025, le référentiel national de qualité d'accueil, travaillé avec tout le secteur, est venu poser le socle de la philosophie éducative portée par le service public de la petite enfance. Je suivrai avec attention le déploiement opérationnel de l'ensemble de ces évolutions dans les mois à venir, en particulier concernant l'accès au nouveau titre professionnel d'intervenant éducatif petite enfance.

Adresse postale  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**La troisième priorité, c'est de déployer des moyens humains et financiers à hauteur des enjeux.**

En l'occurrence, j'ai pleinement conscience de vos attentes. Pour mémoire, sur ce quinquennat, le Gouvernement a cherché à donner les moyens de ces ambitions en renforçant le fonds national d'action sociale de la branche famille, pour porter un développement quantitatif et qualitatif d'ampleur des modes d'accueil. Nous avons, en outre, prévu un accompagnement financier qui doit vous permettre d'étoffer vos services au regard des missions qui vous sont confiées dans le cadre du service public de la petite enfance. Très concrètement, je prends l'engagement que cet accompagnement de 86M€ soit versé à toutes les communes de plus de 3 500 habitants d'ici la fin de cette année, puis tous les ans.

**Pour réaliser au mieux votre mission d'autorité organisatrice comme de gestionnaires d'établissements, je sais votre besoin de soutien des services de l'Etat.** Vous trouverez sur le site du ministère de nombreux guides et outils réalisés par les services du ministère, en concertation avec nombre d'entre vous, sur les modalités de construction du service public, les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des familles, les modalités de délégation de compétence aux intercommunalités ou encore d'ici la fin de l'année les pratiques de délégation de service public et de financement des établissements associatifs. Par ailleurs, la Haute Commissaire à l'Enfance, Sarah El Haïry, entreprendra bientôt un « Tour de France » à votre rencontre pour échanger sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées dans le cadre de l'ensemble de votre action au service de l'enfance.

**Je souhaite vous assurer que je serai à vos côtés pour que l'on puisse dépasser les difficultés que vous pourriez rencontrer et faire progresser ensemble le service public de la petite enfance,** dans le cadre des travaux sur la décentralisation portés par le Premier ministre, en particulier pour les communes rurales.

**Je crois à l'ambition fondamentale qu'il contient d'apporter à chaque enfant et à chaque parent qui en a besoin des solutions d'accueil de qualité.**

**Je crois à une politique partenariale qui permettra de favoriser un développement harmonieux des individus et de nos territoires, autant que l'insertion économique et sociale.**

Demeurant pleinement disponible à vos côtés, je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma sincère considération.

Merci pour votre  
engagement  
Stéphanie RIST

